



### **Jacques Fame Ndongo pense que son parti a fait un travail de fond.**

Le parti présidentiel, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), a remporté la totalité des 70 postes de sénateurs mis en compétition le dimanche 12 mars au suffrage indirect. Parmi les 10 partis politiques en course, seul le RDPC avait présenté les listes dans la totalité des dix régions et contrôlait 316 communes sur les 360 que compte le Cameroun.

De quoi rendre fier le ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo, secrétaire national à communication au Comité central du RDPC. **« Il y a la démocratie nationale, qui est une réalisation irréversible, ainsi que les progrès dans les domaines économique, technologique, socioculturel... la liste est longue. Tout cela grâce au Président de la République qui est un génie de la politique »**, a déclaré le ministre Fame Ndongo, invité de l'émission Actualité Hebdo sur le média d'Etat, la Crtv.

Le RDPC renforce ainsi sa domination totale sur la chambre haute du parlement camerounais, puisque l'opposition perd les 07 sièges qu'il disposait dans le Sénat sortant.

Mais pour le Ministre Fame Ndongo, c'est la démocratie qui est en marche. **« Un élève qui remporte tous les prix dans une école devrait-il avoir honte de sa réussite ? C'est ce que**

***fait le RDPC. Pendant que d'autres sont sur Internet, nous sommes sur le terrain. Une démonstration de notre efficacité. Le succès que nous avons est dû à notre intelligence. Il faut travailler dur et nous le faisons ».***

Conformément à la loi, le chef de l'Etat dispose d'un délai maximum de dix jours à compter de la date de proclamation officielle des résultats des élections pour nommer les 30 autres sénateurs.